

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Assemblée publique de consultation du 28 mai 2019

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée publique de consultation du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le 28 mai 2019 à 18 h 30, à la salle du conseil municipal, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

#### **SONT PRÉSENTS**

M. le maire	Rémi Fortin
Mme les conseillères	Joyce Bérubé
	Johanne Fillion
	Lyne Gagnon
MM. les conseillers	Roger Vaillancourt

#### **SONT ABSENTS**

Mme la conseillère	Julie Gagné
M. le conseiller	Jean-Pierre Martel

formant quorum sous la présidence de M. le maire Rémi Fortin.

#### **EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Mme l'adjointe administrative	Josée Simard
-------------------------------	--------------

#### **EST ÉGALEMENT ABSENTE**

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière	Yvette Boulay
--	---------------

Un avis public annonçant la tenue de la présente assemblée publique de consultation a été donné le 7 mai 2019. Un rappel, composé d'un avis de convocation et d'un ordre du jour, concernant la date fixée par résolution pour la tenue de cette assemblée publique de consultation a été donné à chaque membre du conseil municipal.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire Rémi Fortin ouvre l'assemblée publique de consultation et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

**2019-05-01**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la conseillère Mme Johanne Fillion, et résolu :

**D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée publique de consultation du 28 mai 2019.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**EXPLICATIONS DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-03 INTITULÉ, « RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-03 AFIN D'ENCADRER L'AFFICHAGE DIRECTIONNEL ET PUBLICITAIRE ET DE MODIFIER UNE LIMITE DE ZONE INONDABLE PAR EMBÂCLE DE GLACES »**

M. Félix-Mathieu Bégin, B.SC. conseiller en urbanisme à la MRC de La Matanie, donne des explications concernant le projet de règlement numéro 2019-03 de la Municipalité de Saint-René-de-Matane.

Le projet de règlement est intitulé « Règlement numéro 2019-03 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-03 afin d'encadrer l'affichage directionnel et publicitaire et de modifier une limite de zone inondable par embâcle de glaces ».

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Assemblée publique de consultation du 28 mai 2019

#### **EXPLICATIONS DU PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-05 INTITULÉ, « RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-05 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE »**

M. Félix-Mathieu Bégin, B.SC. conseiller en urbanisme à la MRC de La Matanie, donne des explications concernant le projet de règlement numéro 2019-05 de la Municipalité de Saint-René-de-Matane.

Le projet de règlement est intitulé « Règlement numéro 2019-05 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ».

#### **INVITATION AUX PERSONNES ET ORGANISMES QUI DÉSIRENT S'EXPRIMER SUR LES PROJETS DES RÈGLEMENTS**

À la suite des explications données sur les projets des règlements, M. le maire Rémi Fortin invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions. Tous les intéressés ont formulé leurs questions, leurs demandes et fait valoir leurs commentaires ou objections relativement aux projets des règlements.

**2019-05-02**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la conseillère Mme Johanne Fillion, et résolu :

**DE** lever l'assemblée publique de consultation du 28 mai 2019, l'ordre du jour étant épuisé. Et l'assemblée est levée à 18 h 50.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Je soussigné, Rémi Fortin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

**Rémi Fortin**  
Maire

---

**Josée Simard**  
Adjointe administrative